# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 22 septembre 2016 4.1

#### PATRIMOINE-VOIRIE-RESEAUX ET DEPLACEMENTS

TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DE LA LOIRE AU TITRE DE LA VOIRIE COMMUNALE ET RURALE

PROGRAMME 2017

Pierre BARNET, conseiller municipal délégué aux finances et au personnel, expose à l'assemblée :

**"**Dans le cadre des travaux sur voiries communales, la ville de Riorges envisage d’effectuer des travaux d’aménagement rue Antoine Burellier, rue du Président René Coty et ses impasses.

Pour la **rue Antoine-Burellier,** les travaux concernent**:**

* + la réfection de la structure et de la bande de roulement de la voie entre les rues Louise-Michel et Pierre Semard ;
  + la création d’un trottoir et la mise en accessibilité de ceux déjà existants ;
  + la reprise de bordures et de caniveaux défectueux ;
  + la modification d’ouvrages de collecte des eaux de la voie.

Pour la **rue du Président René Coty et ses impasses,** les travaux concernent :

* + la réfection de la couche de roulement ;
  + la réfection et la mise aux normes des trottoirs ;
  + la reprise des bordures affaissées ou cassées.

Ces deux projets visent à améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Le coût pour l'ensemble du programme des travaux prévus est estimé à 186 000 €.

Le conseil départemental de la Loire est susceptible de subventionner ces travaux dans le cadre du programme 2017 au titre de la voirie communale et rurale.**"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter pour ce dossier une subvention d’un montant aussi élevé que possible du conseil départemental de la Loire pour l’exercice 2017.